

Résolution du Comité directeur de LA FEDERATION (15 novembre 1949)

Légende: Le 15 novembre 1949, face à la lenteur du processus d'intégration européenne, le comité directeur de La fédération, membre fondateur de l'Union européenne des fédéralistes (UEF) fixe trois grandes priorités pour constituer une Europe fédérale.

Source: Archives historiques du Conseil de l'Europe - Historical archives of the Council of Europe, Strasbourg. Union européenne des fédéralistes, 03427, Vol. 1, 1949.

Copyright: (c) Archives historiques du Conseil de l'Europe

URL: http://www.cvce.eu/obj/resolution_du_comite_directeur_de_la_federation_15_novembre_1949-fr-9a421696-a1aa-4f3b-a52c-f49f82cdbba2.html

Date de dernière mise à jour: 22/10/2012

Résolution du Comité directeur de LA FEDERATION (15 novembre 1949)

Le Comité directeur de "LA FEDERATION" réuni le 15 novembre 1949, au siège central, 9, Rue Auber à Paris:

- rappelle que "LA FEDERATION", fondée en octobre 1944 pour travailler à l'instauration d'une société plus juste et plus libre, a participé activement en 1946 à la fondation de l'Union Européenne des Fédéralistes, premier regroupement international, et a ensuite toujours aidé dans la pleine mesure de ses moyens au développement du grand mouvement européen;
- constate que l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, dont les conclusions, malgré leur timidité, ont indiqué les grandes lignes d'une action constructive, a souligné la nécessité d'instituer une autorité politique européenne;
- élève une vigoureuse protestation contre les récentes décisions du Comité des Ministres, transmettant pour examen les recommandations de l'Assemblée Consultative à des organismes non-européens imparfaitement qualifiés pour en connaître;
- souhaite que M. SPAAK et ses collègues de la Commission Permanente issue de l'Assemblée Consultative accroissent le prestige et renforcent les pouvoirs de la dite Assemblée pour empêcher le renouvellement de tels faits;
- affirme que la conclusion rapide d'une union politique et économique de l'Europe et de ses territoires d'outre-mer est plus que jamais indispensable à la prospérité des peuples intéressés et à la sauvegarde de la paix dans le monde.

A cette fin, le Comité directeur de "LA FEDERATION" appelle l'attention des gouvernements, des parlements, de tous les citoyens sur l'urgence de trois tâches essentielles:

- a) définir les rapports de l'Union européenne avec la Grande-Bretagne, liée par ses engagements particuliers au sein du Commonwealth; élaborer en conséquence, pour respecter des intérêts et des traditions légitimes, des modalités d'accord nuancées;
- b) intégrer l'Allemagne fédérale à l'Europe fédérée, seule façon d'assurer la sécurité du continent; en ce domaine, il appartient tout particulièrement à la France de prendre les initiatives nécessaires,
- c) jeter les bases d'une véritable Fédération européenne grâce à un Pacte fédéral instituant les premières institutions d'un pouvoir politique limité, mais efficace: Cour suprême de Justice, Exécutif stable, Assemblée populaire, Conseil des Etats, Conseils territoriaux, économiques et sociaux, culturels.